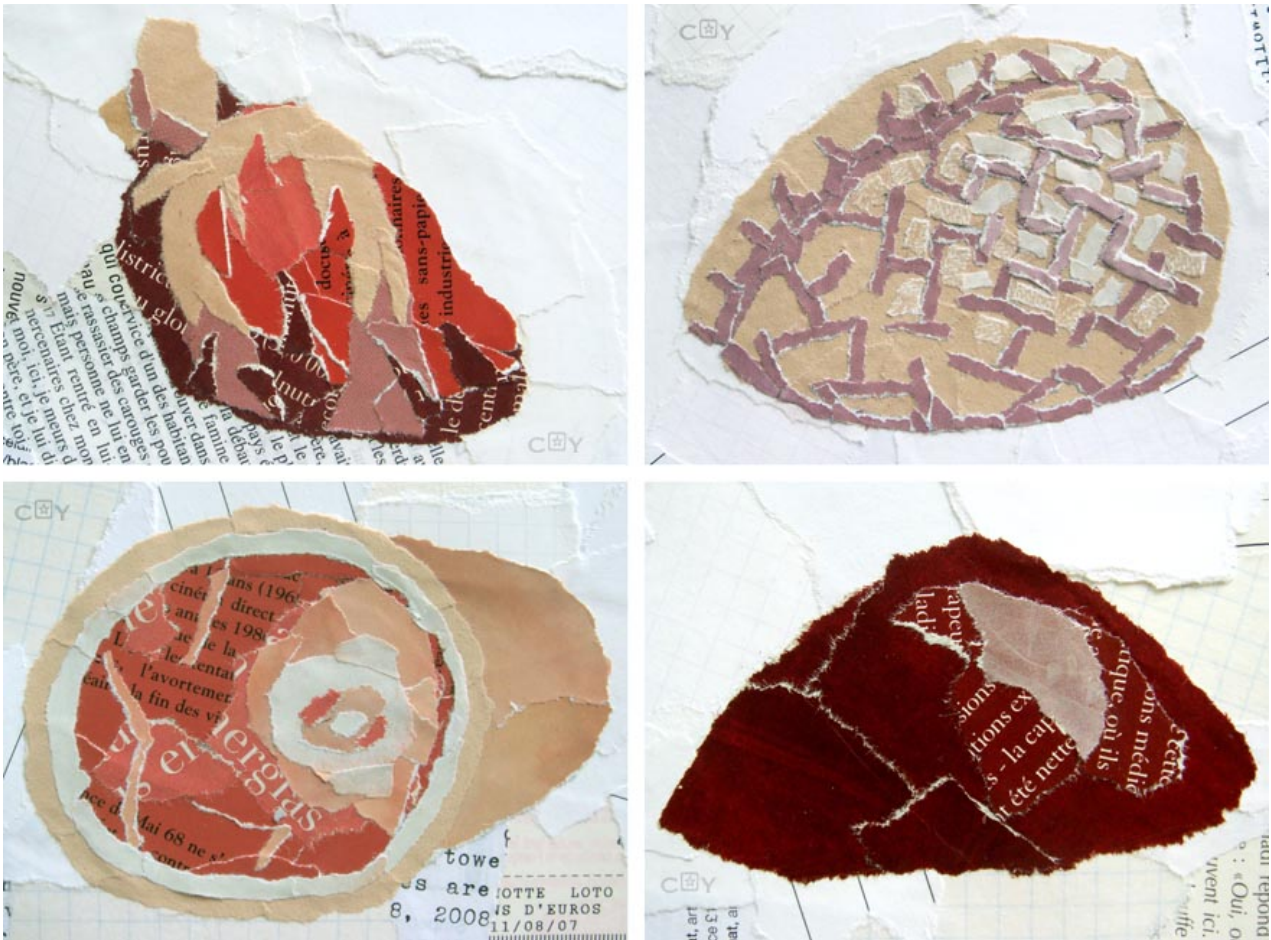


## Éthique et xénotransplantation

Par Christophe NOISETTE

Publié le 22/03/2019



Des organes d'animaux dans lesquels on a introduit des cellules souches humaines pourraient être utilisés lors de greffe : c'est la xénotransplantation. Vincent Grégoire Delory, directeur de l'école supérieure d'éthique des sciences et de la santé, en souligne dans le journal *La Croix* (11 décembre 2018) les problèmes éthiques.

Premièrement, cette pratique remet en question le principe de l'indisponibilité du corps humain. En effet, une personne « *devrait donc payer pour obtenir, par exemple, un cœur à lui, dont il serait le propriétaire (...). Si je peux payer pour avoir mes propres organes, pourquoi ne pas payer, demain, pour obtenir un clone ?* ». Deuxièmement, il estime que cette pratique peut nous pousser « à

déduire que nous n'avons pas de nature propre ». Il précise : « *si je considère qu'un corps n'est qu'un assemblage de molécules, (...) il n'y a pas, au fond, de grande différence entre un mouton et moi* », et rien ne « *m'empêchera un jour de demander que l'on me dote d'une rétine mi-homme mi-chat qui me permettrait de mieux voir la nuit* »... Et parler de nature humaine, c'est « *aussi supposer que c'est la relation à l'autre qui crée mon humanité, et pas uniquement la matière dont je suis composé* ». Enfin, si certains estiment acceptable d'introduire des cellules humaines chez l'animal si le nombre de cellules est limité, Vincent Grégoire Delory se dit incapable de définir un seuil qui serait éthique.

---

---

Adresse de cet article : [https://infogm.org/article\\_journal/ethique-et-xenotransplantation/](https://infogm.org/article_journal/ethique-et-xenotransplantation/)